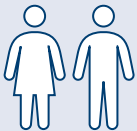


Tableau de bord de Bruxelles Formation

Indicateurs 2023
Contrat et Plan de gestion

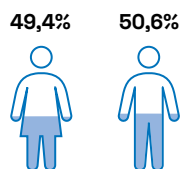
Type	Dimension	Indicateur	Décembre 2022	Décembre 2023
Output	Participation aux formations 	1. Nombre de personnes distinctes formées	14.645 CE 7.225 travailleurs et autres statuts (CIP) Soit 21.870 stagiaires présents (9.623 hommes/ 12.199 femmes/ 48 inconnus)	14.929 CE 6.705 travailleurs et autres statuts (CIP) Soit 21.634 stagiaires présents (9.529 hommes/ 12.068 femmes/ 37 inconnus)
		2. Ventilation des CE en centre de formation/en entreprise/en e-learning	11.093 CE en centre de formation (5.232 hommes/ 5.861 femmes) 2.686 CE en entreprise (1.410 hommes/ 1.276 femmes) 1.791 CE en e-learning (731 hommes/ 1.060 femmes)	11.492 CE en centre de formation (5.344 hommes/ 6.148 femmes) 2.672 CE en entreprise (1.446 hommes/ 1.226 femmes) 1.900 CE en e-learning (803 hommes/ 1.097 femmes)
		Attention : un même stagiaire peut être en formation la même année à la fois en entreprise ou en centre de formation, ou encore chez Bruxelles Formation et chez un partenaire. Les stagiaires ne sont donc pas additionnables	Les 11.093 CE en formation en centre de formation se ventilent ainsi : <ul style="list-style-type: none"> • 6.699 dans les centres de Bruxelles Formation et en FPI en étab. d'ens. (3.432 hommes/3.267 femmes) • 4.457 chez les partenaires (1.763 hommes/2.694 femmes) • 338 en mobilité inter-régionale (210 hommes/128 femmes) 	Les 11.492 CE en formation en centre de formation se ventilent ainsi : <ul style="list-style-type: none"> • 6.932 dans les centres de Bruxelles Formation et en FPI en étab. d'ens. (3.466 hommes/3.466 femmes) • 4.659 chez les partenaires (1.826 hommes/2.833 femmes) • 339 en mobilité inter-régionale (222 hommes/117 femmes)
		3. Réalisation de l'objectif annuel en nombre de places occupées (en centre de formation)	15.805 places occupées (7.163 hommes/ 8.642 femmes)/ 20.371 places objectif soit 77,6%	16.712 places occupées (7.395 hommes/ 9.317 femmes)/ 20.582 places objectif soit 81,2%
		4. Nombre de sessions annulées	En construction	En construction
5. Contribution de Bruxelles Formation à la réalisation des objectifs de la SQE	Pas d'application ¹	Pas d'application ¹		

¹ SQE approuvée le 23/10/2023

Type	Dimension	Indicateur
Résultat	Participation aux formations	6. Taux de participation par public cible

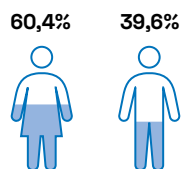
6. Taux de participation par public cible

Bruxelles Formation 2022



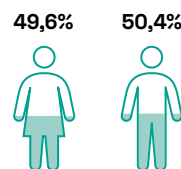
Moins de 25 ans	23,0%
25-29 ans	22,4%
30-44 ans	38,2%
45 ans et plus	16,4%

Partenaires 2022



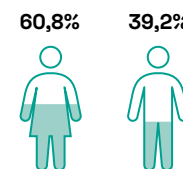
Moins de 25 ans	16,4%
25-29 ans	16,0%
30-44 ans	48,1%
45 ans et plus	19,5%

Bruxelles Formation 2023



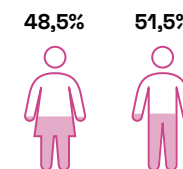
Moins de 25 ans	22,3%
25-29 ans	21,5%
30-44 ans	37,7%
45 ans et plus	18,4%

Partenaires 2023



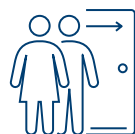
Moins de 25 ans	17,4%
25-29 ans	14,1%
30-44 ans	46,8%
45 ans et plus	21,6%

CE Actiris 2023



Moins de 25 ans	10,7%
25-29 ans	13,7%
30-44 ans	38,6%
45 ans et plus	37,0%

6. Taux de participation par public cible



Bruxelles Formation 2022	Partenaires 2022	
58,2%	Chômeurs de moins d'un an	47,5%
39,8%	Chômeurs de longue durée (un an et plus)	47,5%
2,0%	Durée de chômage indéterminée	5,0%
8,6%	Enseignement primaire	13,7%
8,9%	Enseignement secondaire - 2e degré	13,8%
25,5%	Enseignement secondaire - 3e et 4e degré	14,4%
19,8%	Enseignement supérieur	2,9%
37,2%	Autres études	55,2%
2,0%	Primaire à l'étranger	10,4%
13,7%	Secondaire à l'étranger	31,6%
13,1%	Supérieur à l'étranger	9,7%
8,4%	Indéterminé	3,5%



Bruxelles Formation 2023	Partenaires 2023	
60,4%	Chômeurs de moins d'un an	49,9%
39,2%	Chômeurs de longue durée (un an et plus)	46,4%
0,4%	Durée de chômage indéterminée	3,6%
8,8%	Enseignement primaire	13,0%
8,7%	Enseignement secondaire - 2e degré	14,1%
26,0%	Enseignement secondaire - 3e et 4e degré	14,1%
19,1%	Enseignement supérieur	3,5%
37,4%	Autres études	55,4%
2,1%	Primaire à l'étranger	10,4%
13,7%	Secondaire à l'étranger	30,6%
13,9%	Supérieur à l'étranger	10,7%
7,6%	Indéterminé	3,7%

CE Actiris 2023
39,1%
60,9%
0,0%
5,9%
12,5%
20,7%
17,4%
43,5%
10,6%
21,0%
11,7%
0,2%

6. Taux de participation par public cible

Région

- Bruxelles
- Flandre
- Wallonie
- Autre

Bruxelles Formation 2022	Partenaires 2022
87,8%	94,2%
6,1%	3,7%
6,0%	2,1%
0,1%	0,0%

Bruxelles Formation 2023

- 87,1%
- 7,0%
- 5,9%
- 0,0%

Partenaires 2023

- 94,4%
- 3,7%
- 1,9%
- 0,0%

CE Actiris 2023

- 100,0%
- 0,0%
- 0,0%
- 0,0%

Nationalité

- Belge
- Européenne
- Hors UE (et inconnue)

Bruxelles Formation 2022	Partenaires 2022
63,6%	45,3%
14,1%	10,7%
22,3%	44,0%

Bruxelles Formation 2023

- 63,0%
- 14,3%
- 22,7%

Partenaires 2023

- 45,7%
- 11,1%
- 43,1%

CE Actiris 2023

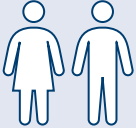
- 61,5%
- 16,3%
- 22,2%

Bénéficiaires du revenu d'intégration	10,3%	18,7%
---------------------------------------	-------	-------

11,2%	17,4%
-------	-------

16,5%

PARTICIPATION AUX FORMATIONS – ANNUEL – 2023

Type	Dimension	Indicateur	2022	2023
Output	Participation aux formations 	7. Nombre de places par stagiaire en moyenne (Formation en centre)	15.805 places pour 11.093 stagiaires soit 1,42 place. Ventilation : 1,37 pour les hommes 1,47 pour les femmes	16.712 places pour 11.492 stagiaires soit 1,45 place. Ventilation : 1,38 pour les hommes 1,52 pour les femmes
		8. Pourcentage de stagiaires qui ont suivi une formation en centre <u>et</u> un stage ou une formation en entreprise la même année	15,3% 14,0% pour les hommes 16,5% pour les femmes	15,6% 13,5% pour les hommes 17,5% pour les femmes


SERVICE AUX EMPLOYEURS – ANNUEL – 2023

Type	Dimension	Indicateur	2022	2023
Output	Service aux employeurs 	Nombre d'employeurs qui font appel à Bruxelles Formation par service ¹ : 9. Employeurs qui ont construit un parcours de formation avec Bruxelles Formation (co-construction du programme de formation)	5²	8³
		10. Employeurs qui ont accueilli un stagiaire pour un stage d'achèvement	1.156	1.201
		11. Employeurs qui ont accueilli un stagiaire pour une CIP	899	924
		12. Employeurs qui ont accueilli un stagiaire pour une FPIE	956	998
		13. Employeurs clients de BF entreprises (formation des travailleurs)	265	278
		14. Taux de satisfaction des employeurs		En construction

¹ Toutes les informations ne sont pas disponibles, il s'agit donc d'un minimum ; une même entreprise peut accueillir des stagiaires pour différentes activités ; les entreprises ne sont donc pas additionnables

² Aviato ; Capgemini ; Derbigum ; SNCB ; WikiTree

³ Fédération des Auto-écoles Agréées ; HR Rail ; La Défense ; Protection Unit ; Sécurail ; Seris ; Urbike ; WikiTree

Type	Dimension	Indicateur	2022	2023
Output	Achèvement des formations et certification 	15. Taux d'achèvement des formations	Bruxelles Formation : 88,2% (88,9% hommes/87,4% femmes) Partenaires : 85,0% (82,9% hommes/86,3% femmes) Cible : 85%	Bruxelles Formation : 88,4% (88,9% hommes/88,0% femmes) Partenaires : 83,8% (78,5% hommes/86,9% femmes) Cible : 85%
		16. Taux de certification		
		Taux de couverture des formations pour CE par un document officiel de Bruxelles Formation	Total : 162/404 formations soit 40,1% Bruxelles Formation : 149/334 formations soit 44,6% OISP : 14/70 formations soit 20,0% Cible : 80,0% en 2027	Total : 170/317 formations soit 53,6% Bruxelles Formation : 147/246 formations soit 59,8% OISP : 23/71 formations soit 32,4% Cible : 80,0% en 2027
		Taux de couverture des formations à certifier	Total : 121/346 formations soit 35,0% Bruxelles Formation : 107/276 formations soit 38,8% OISP : 14/70 formations soit 20,0% Cible : 50,0% en 2027	Total : 134/308 formations soit 43,5% Bruxelles Formation : 103/237 formations soit 43,5% OISP : 31/71 formations soit 43,7% Cible : 50,0% en 2027
		17. Nombre de bénéficiaires d'un CECAF	684 (441 hommes/243 femmes)	726 (485 hommes/241 femmes)
		18. Nombre de bénéficiaires d'un CAFS	420 (190 hommes/230 femmes)	404 (213 hommes/190 femmes/1 ?)
		19. Nombre de bénéficiaires d'une AP	209 (95 hommes/114 femmes)	554 (295 hommes/259 femmes)
		20. Nombre de bénéficiaires d'une AFP	264 (124 hommes/139 femmes/1 ?)	453 (214 hommes/239 femmes)
		21. Nombre de bénéficiaires d'une certification privée	En construction	En construction
22. Nombre de bénéficiaires d'épreuves de la validation des compétences	308 (164 hommes/144 femmes)	403 (250 hommes/153 femmes)		
23. Nombre de bénéficiaires de la RAF	326 (216 hommes/110 femmes)	423 (217 hommes/206 femmes)		

Type	Dimension	Indicateur	2022 (cohorte 2021)	2023 (cohorte 2022)
Résultat	Amélioration des parcours professionnels 	24. Taux de sortie positive ¹ à l'issue des formations (tous types de formation confondus) ²	75,9% (76,5% hommes/75,3% femmes) Cible : 73,0%	Disponible en septembre 2024
		25. Taux de sortie vers l'emploi à l'issue des formations professionnalisantes ³	Total : 63,3% (66,0% hommes/60,4% femmes) Cible : 68,0% Min. 1 mois : 55,6% (56,9% hommes/54,1% femmes) Cible : 59,0%	Disponible en septembre 2024
		26. Durabilité dans l'emploi des sortants vers l'emploi à l'issue d'une formation professionnalisante ⁴	53,6% (54,1% hommes/53,0% femmes) Cible : 65,0% (Cohorte 2020)	Disponible en septembre 2024
		27. Délai d'entrée en emploi des sortants à l'issue d'une formation professionnalisante ⁵	0-3 mois : 50,4% (47,9% hommes/53,4% femmes) Cible : 52,0% 3-6 mois : 24,9% (26,3% hommes/23,2% femmes) 6-12 mois : 24,7% (25,8% hommes/23,4% femmes)	Disponible en septembre 2024
		28. Taux de sécurisation des parcours (transition vers des formations qualifiantes au terme de formations préqualifiantes)	Total : 48,2% (50,2% hommes/46,6% femmes) Formation de base : 34,4% (27,4% hommes/37,7% femmes) Détermination généraliste : 24,5% (22,2% hommes/25,5% femmes) Préformation : 67,5% (66,2% hommes/70,3% femmes) Détermination ciblée : 64,7% (58,9% hommes/68,3% femmes)	Disponible en septembre 2024


¹ Emploi, reprise de formation ou d'études


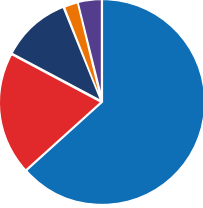
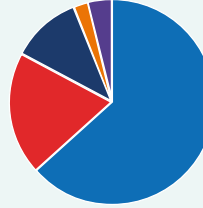
² Indicateur stratégique à responsabilité partagée n°3

³ Indicateur stratégique à responsabilité partagée n°4

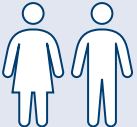
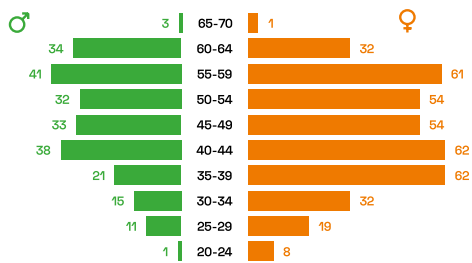
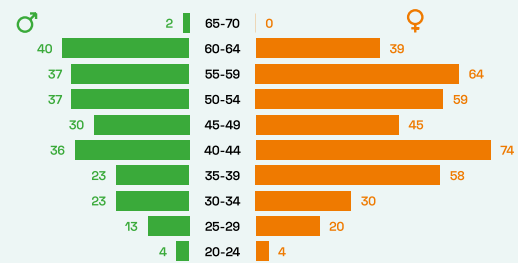
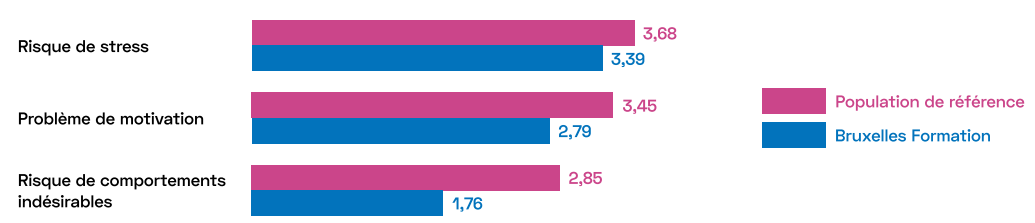
⁴ Indicateur stratégique à responsabilité partagée n°5


⁵ Indicateur stratégique à responsabilité partagée n°6

Type	Dimension	Indicateur	2022	2023
Résultat	<p>Satisfaction</p> 	29. Taux de satisfaction des usagers à chaud	<p>8,48/10 pour les CE</p> <p>Pour les travailleurs :</p> <p>8,90/10 pour BF entreprises 9,29/10 pour BF construction 9,59/10 pour BF technics nd pour BF logistique Cible : 8/10</p>	<p>8,44/10 pour les CE 8,37/10 pour les hommes 8,51/10 pour les femmes</p> <p>Pour les travailleurs :</p> <p>8,94/10 pour BF entreprises 9,24/10 pour BF construction 9,60/10 pour BF technics nd pour BF logistique Cible : 8/10</p>

Type	Dimension	Indicateur	2022	2023
Résultat	<p>Budget/Effort d'investissement et efficience</p> 	30. Investissement public total dans la formation professionnelle	 <p>Montant total : 84.354.437 euros</p> <ul style="list-style-type: none"> Commission communautaire française : 63,4% Région bruxelloise : 19,4% Fonds européens : 11,1% Récupération auprès de services publics : 2,3% Prestation de formations payantes et récupérations de frais et de loyer : 3,8% 	 <p>Montant total : 91.875.101 euros</p> <ul style="list-style-type: none"> Commission communautaire française : 65,5% Région bruxelloise : 14,8% Fonds européens : 14,1% Récupération auprès de services publics : 2,5% Prestation de formations payantes et récupérations de frais et de loyer : 3,1%
		31. Coût moyen par heure de formation NEW	En construction	En construction
		32. Taux d'exécution du budget par rapport au budget ajusté NEW	Dépenses : 91,7% Recettes : 95,9%	Dépenses ¹ : 95,2% Recettes ¹ : 96,3%

¹ Situation au 30 avril 2024 avec projections recettes FSE et Actiris


Type	Dimension	Indicateur	2022	2023
Input	Ressources humaines 	33. Formation du personnel de Bruxelles Formation – nombre moyen de jours de formation NEW	6,9 (5,6 hommes/7,7 femmes) Cible : 6 jours par an minimum	7,8 (6,6 hommes/8,6 femmes) Cible : 6 jours par an minimum
		Dont : formation des formateurs et conseillers (FormaForm/Hors FormaForm)	7,0 jours (6,1 hommes/7,7 femmes) Cible : 6 jours par an minimum	7,4 jours (5,7 hommes/8,8 femmes) Cible : 6 jours par an minimum
	34. Données du personnel NEW	Effectifs (UPO/ETP) Pyramide des âges Processus métier (répartition par cœur de métier/support métier/autre) Personnel intérimaire Turnover Taux d'absentéisme (vacances totales, absences maladie, autres absences)	614 UPO (229 hommes/385 femmes) 545,05 ETP (212,3 hommes/332,8 femmes)  Cœur de métier : 371 UPO (65,7% - cible : 66%) Support métier : 177 UPO (31,3%) Autre : 17 UPO (3,0%) 9,9 ETP 9,5% (cible : 10,0%) 25,1% Dont absences maladie : 6,6% (cible : maximum 7,0%)	638 UPO (254 hommes/393 femmes) 565,6 ETP (228,3 hommes/337,3 femmes)  Cœur de métier : 382 UPO (64,4% - cible : 66%) Support métier : 195 UPO (32,9%) Autre : 16 UPO (2,7%) 7,5 ETP 9,6% (cible : 10,0%) 25,8% Dont absences maladie : 7,6% (cible : maximum 7,0%)
35. Indicateurs de bien-être	Indicateur du bien-être (2017) Plus le score est élevé, plus le degré ou la fréquence de risques de stress, de problèmes de motivation ou de risques de comportements indésirables au travail sont élevés. Score : 1 – 3 = degré ou fréquence bas 3 – 5 = degré ou fréquence modérés 5 – 7 = degré ou fréquence élevés			

Type	Dimension	Indicateur	2022	2023
Output	Information/ Orientation 	36. Amont de la formation		
		a) Contacts à la Cité des métiers	a) 51.950	a) 65.654
		b) Entretiens conseils individuels à la Cité des métiers	b) 22.259	b) 28.977
		c) Questions réponses sur la boîte mail info@cdm-bp.brussels	c) 4.827	c) 4.117
		d) E-conseils via le chat MITI	d) 521	d) 601
		e) Participants aux activités collectives	e) 22.501	e) 27.121
		f) Consultations des fiches de formation sur le site www.dorifor.brussels	f) 4.157.433	f) 3.984.828
		g) Pages vues sur le site www.bruxellesformation.brussels	g) 1.983.002	g) 3.196.136
		h) Appels au Call Center (0800.555.66)	h) 30.372	h) 26.137
		i) Abonnés Facebook	i) 27.644	i) 30.584
		j) Abonnés LinkedIn	j) 13.960	j) 15.350
		k) Abonnés Instagram	k) 3.993	k) 4.606
		l) Personnes qui ont reçu une information à bord du Formtruck	l) 801	l) 954
			37. Suivi des séances d'information (dont auto-inscriptions)¹	Total invitations aux SI : 13.082 (cohorte 2021) - Présences : 4.830 - Demandes de formation : 4.277 - Entrées en formation : 1.175
	Part d'auto-inscriptions aux séances d'information (nombre d'auto-inscriptions/nombre d'invitations aux SI)	8.054/17.029=47,3% (cohorte 2022)	8.986/17.201=52,2% (cohorte 2023)	
	38. Ventilation des suites données aux demandes de formation	En construction	En construction	
	39. Nombre de CE bruxellois entrés en formation/Nombre de places correspondantes²	11.795 CE (5.513 hommes/ 6.282 femmes) 16.476 places	11.879 CE (5.522 hommes/ 6.357 femmes) 17.085 places	


¹ Indicateur stratégique à responsabilité partagée n°1

² Indicateur stratégique à responsabilité partagée n°2

IMPACT DE LA FORMATION – PONCTUEL

Type	Dimension	Indicateur	Etude publiée en 2023
Impact	Impact de la formation 	40. Impact de la formation NEW Population encore au chômage (n'ayant pas encore quitté le chômage vers l'emploi), après deux ans, <u>avec</u> formation/ <u>sans</u> formation/différence en points de pourcentage (total et publics bénéficiant le plus de cet impact)	Total : 29,5%/46,1%/-16,6 points de pourcentage (pp) Chômeurs de longue durée : plus la durée de chômage augmente, plus l'impact augmente – voir détail dans l' étude Femmes : 31,7%/55,3%/-23,6 pp Nationalité hors Europe : 32,3%/55,3%/-23,0 pp Diplômes étrangers ou non reconnus : 32,2%/53,9%/-21,7 pp

INFRASTRUCTURE – ANNUEL – 2023

Type	Dimension	Indicateur	2022	2023
Impact	Infrastructure 	41. Impact environnemental de Bruxelles Formation NEW	En construction dans le cadre de la Stratégie énergétique	En construction dans le cadre de la Stratégie énergétique

INFORMATIQUE – ANNUEL – 2023

Type	Dimension	Indicateur	2022	2023
Input	Informatique 	42. Nombre d'ordinateurs NEW Dont nombre d'ordinateurs mis à disposition des Pôles de Bruxelles Formation en vue d'être prêtés aux stagiaires	3.410 ordinateurs dont 2.072 dans les locaux de formation 643 ordinateurs	3.470 ordinateurs dont 1.752 dans les locaux de formation 734 ordinateurs

PARTICIPATION AUX FORMATIONS

1. Nombre de personnes distinctes formées : nombre de bénéficiaires présents au cours de la période, par statut (Chercheurs d'emploi/Travailleurs et autres statuts).

2. Ventilation des CE en centre de formation/en entreprise/en e-learning : chercheurs d'emploi (CE) présents au cours de la période, soit :

- En centre de formation : Centres de Bruxelles Formation, FPI en établissement d'enseignement, Mobilité inter-régionale, Partenaires de Bruxelles Formation (ISP, Promotion sociale, Formation des personnes handicapées) ; Inclut la formation en présentiel et en mode hybride encadrée par un formateur ;
- En entreprise : Stages d'immersion linguistique, FPIE, Stages First et Conventions d'immersion professionnelle ;
- E-learning : formations 100% en ligne (pour le moment, uniquement BF espaces numériques).

3. Réalisation de l'objectif annuel en nombre de places occupées (en centre de formation) : places occupées par les stagiaires de la Formation des chercheurs d'emploi en centre de formation, nombre de places prévues (source : PDA) et pourcentage de réalisation de l'objectif.

6. Taux de participation par public cible : stagiaires de la Formation des CE en centre de formation, en entreprise, et 100% en ligne ; CE Actiris (source : ViewStat).

- Ventilation par genre ;
- Ventilation par âge : l'âge est calculé au début de la formation ;
- Ventilation par durée de chômage : la durée de chômage est calculée au début de la formation ;
- Ventilation par niveau d'études ;
- Ventilation par région du domicile ;
- Ventilation par nationalité (carte d'identité) ;
- Bénéficiaires du revenu d'intégration.

7. Nombre de places par stagiaire en moyenne (formation en centre) : uniquement pour la formation en centre de formation ; nombre de places occupées/nombre de personnes distinctes formées ; plus cet indicateur est élevé, plus cela indique que les stagiaires sont au sein d'un parcours de formation composé de multiples étapes.

8. Pourcentage de stagiaires qui ont suivi une formation en centre et un stage ou une formation en entreprise la même année : rapport entre le nombre de CE formés en centre de formation et ayant été en Stage ou en formation en entreprise au cours de la même année/Nombre de CE en formation en centre (cf. 'Indicateur européen d'exposition des diplômés de l'enseignement et de la formation professionnels à la formation par le travail').

Services aux employeurs

Nombre d'employeurs qui font appel à Bruxelles Formation par service :

9. Employeurs qui ont construit un parcours de formation avec Bruxelles Formation (co-construction du programme de formation) ;
10. Employeurs qui ont accueilli un stagiaire pour un stage d'achèvement ;
11. Employeurs qui ont accueilli un stagiaire pour une CIP ;
12. Employeurs qui ont accueilli un stagiaire pour une FPIE ;
13. Employeurs clients de BF entreprises (formation des travailleurs).

ACHÈVEMENT DES FORMATIONS ET CERTIFICATION

15. Taux d'achèvement des formations : pourcentage de contrats de formation menés à terme par rapport au nombre total de contrats prenant fin sur la période étudiée ; uniquement pour la formation en centre de formation.

16. Taux de certification

Taux de couverture des formations pour CE par un document officiel de Bruxelles Formation : nombre de formations couvertes par un document officiel authentifié de Bruxelles Formation (certificats et attestations)/nombre de formations offertes aux chercheurs d'emploi dans le PDA.
Taux de couverture des formations à certifier : taux de formations (Formation qualifiante, Perfectionnement, Aptitudes professionnelles spécifiques, Langues orientées métier, Préformation) couvertes par une certification (CECAF, CAFS, autres certifications).

17. Nombre de bénéficiaires d'un CECAF : le certificat de compétences acquises en formation (CECAF) atteste la réussite d'une ou de plusieurs unités d'acquis d'apprentissage. Il est délivré dès lors que le stagiaire a réussi au moins une unité.

18. Nombre de bénéficiaires d'un CAFS : le certificat d'acquis de formation spécifique (CAFS) atteste la réussite d'acquis d'apprentissage spécifiques associés à des compétences professionnelles non directement référencées à un métier, un emploi ou une fonction et/ou nécessaires à la poursuite d'une formation. Il est délivré lorsque le stagiaire a démontré sa maîtrise de l'ensemble des acquis visés.

19. Nombre de bénéficiaires d'une AP : l'attestation de participation (AP) atteste la participation à une formation et précise la période et le programme de formation. Elle est délivrée lorsque le taux de participation aux activités de formation est rencontré.

20. Nombre de bénéficiaires d'une AFP : l'attestation de formation professionnelle (AFP) atteste l'acquisition de savoirs et d'aptitudes spécifiques mobilisables dans un contexte professionnel. Les acquis d'apprentissage sont précisés et détaillés sur l'attestation ainsi que les situations d'évaluation non formelle mises en oeuvre.

22. Nombre de bénéficiaires de la validation : nombre de personnes distinctes présentes à au moins une épreuve de validation des compétences.

23. Nombre de bénéficiaires de la RAF : nombre de stagiaires distincts sortant de Bruxelles Formation ayant reçu au moins un Titre de compétence à l'issue de leur formation.

AMÉLIORATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

24. Taux de sortie positive à l'issue des formations (tous types de formation confondus) : pourcentage de sorties définies comme positives (soit une insertion dans l'emploi de minimum un mois, une entrée dans une nouvelle formation ou un démarrage de stage en entreprise) à l'issue des formations et sur un horizon de 12 mois, par rapport au nombre total de sorties de formation.

25. Taux de sortie vers l'emploi à l'issue des formations professionnalisantes : pourcentage de stagiaires sortis vers un emploi, quelle qu'en soit sa durée, endéans les 12 mois de la fin de leur formation par rapport au nombre total de stagiaires sortis d'une formation professionnalisante.

26. Durabilité dans l'emploi des sortants vers l'emploi à l'issue d'une formation professionnalisante : proportion de stagiaires sortis vers l'emploi salarié après une formation professionnalisante qui sont à l'emploi 12 mois plus tard par rapport au nombre total de stagiaires sortis vers l'emploi.

27. Délai d'entrée en emploi des sortants à l'issue d'une formation professionnalisante : ventilation des stagiaires (pourcentage) sortis vers l'emploi en distinguant ceux qui ont trouvé un emploi dans le premier trimestre qui suit la fin de la formation, dans le deuxième trimestre ou dans le second semestre qui suit la fin de la formation.

Soit les Indicateurs stratégiques à responsabilité partagée entre Bruxelles Formation et Actiris n°3, 4, 5 et 6.

28. Taux de sécurisation des parcours (transition vers des formations qualifiantes au terme de formations préqualifiantes) : proportion de stagiaires sortant de préqualifiant ayant poursuivi vers du qualifiant. On note que cet indicateur est sans doute sous-estimé puisqu'il ne comptabilise pas les poursuites en qualifiant chez des opérateurs non régis par Bruxelles Formation.

SATISFACTION

29. Taux de satisfaction des usagers à chaud :

- Pour les CE : la satisfaction est recueillie en fin de formation (en ligne). La population visée est la suivante : chercheurs d'emploi des centres de Bruxelles Formation, ayant mené leur formation à terme. Chaque répondant doit se positionner globalement sur une échelle

allant de 1 à 10 ;

- Pour les travailleurs : la satisfaction est recueillie à la fin de la formation (formulaire papier). Ceux-ci doivent se positionner sur une échelle allant de 1 à 10.

BUDGET/EFFORT D'INVESTISSEMENT ET EFFICIENCE

30. Investissement public total dans la formation professionnelle : ventilation des différentes sources de financement, en % ; les indicateurs sont construits sur les données prévisionnelles des budgets de début d'année.

32. Taux d'exécution du budget par rapport au budget ajusté : montants des dépenses engagées/recettes réalisées divisés par les montants des budgets ajustés des dépenses/recettes.

RESSOURCES HUMAINES

33. Formation du personnel de Bruxelles Formation – nombre moyen de jours de formation : formations suivies par les collaborateurs de Bruxelles Formation exprimées en jours divisées par le nombre d'ETP sur une année civile.

Dont formation des formateurs et conseillers (FormaForm/Hors FormaForm) : voir ci-dessus - uniquement pour les formateurs et conseillers pédagogiques

34. Données du personnel

Effectifs (UPO/ETP) : sont comptabilisés en unités de personnes occupées (UPO) tous les travailleurs contractuels ou statutaires occupés à Bruxelles Formation. La mesure équivalent temps plein (ETP) tient compte de la fraction d'occupation. Sont comptés pour 0 les travailleurs en interruption de carrière, en maladie ou accident de travail longue durée, en disponibilité ou en congé sans solde.

Pyramide des âges : ensemble des collaborateurs contractuels ou statutaires (UPO) répartis par genre et tranches d'âge.

Processus métier (répartition par coeur de métier/support métier/autre) : la démarche Qualité de Bruxelles Formation identifie des Processus qui sont classables en trois groupes, à savoir coeur de métiers (organisation et opérationnalisation de l'offre de formation), support métier (direction, gestion des ressources, amélioration continue, ...) et autre (personnel mis à disposition ou détaché : Instance Bassin EFE, Service social, Cabinets ministériels, Consortium de validation des compétences, Organisations syndicales). Sont comptabilisés les collaborateurs contractuels ou statutaires actifs, c'est-à-dire à l'exclusion des collaborateurs en incapacité de travail, en interruption de carrière complète, en disponibilité, en accident de travail ou en congé sans solde de plus d'un mois à la date de la mesure.

Personnel intérimaire : nombre moyen d'intérimaires exprimé en ETP (équivalent temps plein) sur une année (données issues du Bilan Social).

Turnover : $[(\text{nombre d'entrées} + \text{nombre de sorties})/2]/\text{Nombre d'UPO au début de la période}$.

Taux d'absentéisme (vacances totales, absences maladie, autres absences) : heures d'absence/heures prestables ; Vacances totales : vacances annuelles, VA d'ancienneté, VA d'âge, VA extra-légaux ; Absences maladie : les maladies de longue durée ne sont plus prises en compte à partir de 12 mois d'absence si remplacement ; Autres absences : congés, convocations/empêchement, congés de récupération, congés syndicaux.

35. Indicateurs de bien-être : l'enquête bien-être est réalisée en principe tous les 4 ans et peut-être complétée par un baromètre. L'indicateur reprend les chiffres de la dernière enquête (réalisée en 2017). Plus le score est élevé, plus le degré ou la fréquence de risque de stress, de problèmes de motivation ou de risques de comportements indésirables au travail sont élevés.

Score :

- 1-3 = Degré ou fréquence bas ;
- 3-5 = Degré ou fréquence modérés ;
- 5-7 = Degré ou fréquences élevés.

INFORMATION/ORIENTATION

36. Amont de la formation

- a) Contacts à la Cité des métiers
- b) Entretiens conseils à la Cité des métiers
- c) Questions réponses sur la boîte mail info@cdm-bp.brussels
- d) E-conseils via le chat MITI
- e) Participants aux activités collectives
- f) Consultations des fiches de formation sur le site www.dorifor.brussels
- g) Pages vues sur le site www.bruxellesformation.brussels
- h) Appels au Call Center (0800.555.66)
- i) Abonnés Facebook
- j) Abonnés LinkedIn
- k) Abonnés Instagram
- l) Personnes qui ont reçu une information à bord du Formtruck

37. Suivi des séances d'information (dont auto-inscriptions) : cet indicateur permet de suivre le parcours des CE invités aux SI ; il s'agit en effet d'un suivi de cohorte des invitations aux séances d'information délivrées au cours d'une année, jusque l'entrée en formation le cas

échéant.

Part d'auto-inscriptions aux séances d'information : nombre d'auto-inscriptions en séance d'information/total des invitations aux séances d'information délivrées sur l'année.

39. Nombre de CE bruxellois entrés en formation/Nombre de places correspondantes : un CE entré en formation est un CE dont le contrat de formation débute au cours de l'année étudiée. Le nombre de places correspondantes sera également mentionné (un même stagiaire peut commencer plusieurs formations au cours de la même année).

IMPACT DE LA FORMATION

40. Impact de la formation : Population encore au chômage (n'ayant pas encore quitté le chômage vers l'emploi), après deux ans, avec formation/sans formation/différence en points de pourcentage : impact d'une entrée en formation (qualifiante, aptitudes professionnelles spécifiques, perfectionnement ou formation par le travail) sur l'insertion dans un emploi durable (emploi d'une durée minimale d'un mois). Pour les aspects méthodologiques complets, voir la publication :

<https://www.bruxellesformation.brussels/wp-content/uploads/2023/03/Analyse-de-limpact-de-la-formation-qualifiante-sur-linsertion-professionnelle.pdf>

INFORMATIQUE

42. Nombre d'ordinateurs : Comptabilisation en début d'année N pour le nombre de PC de l'année N-1

Dont nombre d'ordinateurs mis à disposition des Pôles de Bruxelles Formation en vue d'être prêtés aux stagiaires